



1. INTRODUCTION

Le détecteur de monoxyde de carbone (CO) est conçu pour gérer le niveau de gaz CO dans les résidences et donner une alerte suffisamment précoce pour éviter qu'il atteigne des niveaux potentiellement dangereux. L'alarme CO est transmise au PowerMax+ (version F et supérieures) ou au PowerMax Pro et s'affiche sur son écran.

Le gaz CO est considéré comme un gaz nocif particulièrement dangereux du fait qu'il est incolore, inodore, insipide et très toxique. La présence du gaz CO dans le sang inhibe la capacité de l'hémoglobine à véhiculer l'oxygène dans le corps, ce qui peut conduire à des lésions cérébrales. Le gaz CO est issu d'une combustion incomplète de matières inflammables (tels que : gaz naturel, propane, mazout domestique, kérosène, charbon, charbon de bois, essence ou bois), susceptible de se produire dans n'importe quel appareil dont le fonctionnement est lié à la production d'énergie ou de chauffage par combustion (par ex. fours, chaudières, radiateurs, chauffe-eau, cuisinières, grils et tout moteur ou véhicule alimenté à l'essence).

Avant que le gaz CO n'atteigne son niveau nocif, le buzzer interne du détecteur retentit à intervalles réguliers et sa diode DEL rouge clignote. Ainsi, la sonnerie du buzzer peut être interrompue pendant 6 minutes par simple pression sur l'interrupteur TEST/SILENCIEUX. Cela ne solutionne pas le problème de gaz CO, mais permet de neutraliser la sonnerie du buzzer pendant le temps de la réparation. Après un intervalle de 6 minutes, le détecteur relance l'alarme si le niveau de gaz CO demeure élevé.

Le détecteur donne les indications relatives à une situation de pile faible ou de fin de vie du détecteur.

Attention : la date d'expiration du détecteur est estampillée sur l'appareil lui-même. Le détecteur ne doit pas être utilisé au-delà de cette date – n'attendez pas l'indication de fin de vie !!

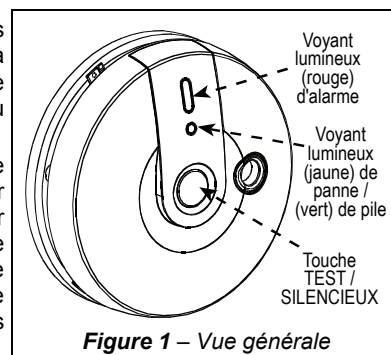


Figure 1 – Vue générale

Le détecteur est continuellement sous autotest et dispose d'une touche TEST permettant à l'utilisateur de tester l'appareil à tout moment.

Remarque : l'interrupteur TEST/SILENCIEUX fonctionne comme interrupteur TEST (lorsque l'appareil est en mode de fonctionnement normal) ou en interrupteur SILENCIEUX (lorsque l'appareil est en mode d'alarme).

Le déclencheur de l'interrupteur d'autoprotection (fig. 3) est appuyé contre le support quand l'appareil est ainsi fixé. Le fait de retirer l'appareil de son support entraîne l'ouverture de l'interrupteur, provoquant ainsi un événement d'autoprotection, qui est rapporté par le transmetteur à la centrale du système d'alarme.

2. SPECIFICATIONS

DETECTION DE GAZ CO

Principe de détection : cellule électrochimique

Durée de vie active du détecteur : 5 ans

Sensibilité sélectionnable :

Interrupteur DIP en mode EN

Pas d'alerte à 30 ppm pendant 120 minutes, 50 ppm pendant 60 minutes, 100 ppm pendant 10 minutes.

Alerte à 50 ppm entre 60 et 90 minutes, 100 ppm entre 10 et 40 minutes, 150 ppm sur 3 minutes.

Interrupteur DIP en mode UL

Pas d'alerte à 30 ppm pendant 30 jours, 70 ppm pendant 60 minutes, 150 ppm pendant 10 minutes, 400 ppm pendant 4 minutes.

Alerte à 70 ppm entre 60 et 60-240 minutes, 150 ppm entre 10 et 50 minutes, 400 ppm entre 4 et 15 minutes.

Volume de l'alarme sonore : >85db à distance de 3m (10 ft.).

TRANSMETTEUR ET CODAGE

Fréquence de fonctionnement (MHz) : 315, 433.92, 868.95, 869.2125 ou autre selon les normes locales en vigueur.

Code ID du transmetteur : mot numérique de 24 bits, plus de 16 millions de combinaisons, modulation de l'ampleur de l'impulsion (pulse). Protocoles PowerCode ou Zigbee.

Longueur totale du message : 36 bits

Supervision : signalisation automatique à intervalles de 60 minutes (version 315 MHz), à intervalles de 15 minutes (versions 433.92, 868.95, 869.2125 MHz) ou selon les normes locales en vigueur.

Messages transmis : alerte de gaz CO, pile faible, autoprotection, fin de vie du capteur, panne du capteur, supervision.

Alertes d'autoprotection : un message d'autoprotection est transmis à la centrale du PowerMax+ / PowerMax Pro quand le détecteur est retiré de son support.

DONNEES ELECTRIQUES

Alimentation : pile lithium 9 volts (Ultralife #U9VL, U9VL-J), ou pile alcaline, Energizer #522.

Drain de courant : 11 µA en veille, 250 µA en alarme.

Espérance de vie de la pile : au moins 1 an (en utilisation typique).

Supervision de la pile : transmission automatique des données relatives à l'état de la pile incluse dans tout message transmis.

Indications audiovisuelles :

Etat	Indication visuelle (diodes DEL)			Indication sonore
	Rouge	Jaune	Verte	
Alarme	4 clignote (*)	-	-	4 bips (*)
Fin de vie / Erreur	-	3 clignote toutes les 60 sec.	-	Un bip toutes les 60 sec.
Pile OK	-	-	S'allume une fois par minute	-
Pile faible	-	1 clignote toutes les 60 sec.	-	Un bip toutes les 60 sec.
Touche SILENCIEUX appuyée (pour arrêter la sonnerie de l'alarme pendant 6 minutes)	4 clignote (*)	-	-	Eteint pendant 6 minutes (**)
Touche TEST appuyée	1 clignote (la 1 ^{ère} diode DEL)	1 clignote (la 2 ^{ème} diode DEL)	clignote (la 3 ^{ème} diode DEL). Si les tests de circuit CO et de la pile sont corrects (OK) – s'allume 2 sec.	1 bip

* Toutes les 5 secondes pendant les 4 premières minutes, toutes les 60 sec. ensuite.

** Après 6 minutes, le détecteur relance l'alarme si le niveau de gaz CO demeure élevé.

Remarque: une période prolongée de fonctionnement avec une pile faible peut entraîner un dysfonctionnement. En cas d'indication de Fin de vie ou d'Erreur, remplacez la pile et vérifiez si cette indication persiste. Si oui, cessez d'utiliser ce détecteur.

DONNEES PHYSIQUES

Température de fonctionnement : de 0°C à 40°C (32°F à 104°F).

Humidité relative : 10-93% ± 2% RH

Dimensions : 127 mm (5 in.) x 40 mm (1-9/16 in.)

Poids (sans pile) : 180g (6.35 oz)

Conçu en conformité avec les normes : EN 50291

Le MCT 442 (après avoir subi les tests requis) s'avère être conforme aux normes respectives suivantes :

Europe : EN 50130-4, EN 300220, EN 301489. Certifié par LPCB (UK)

USA: UL 2075, 47 CFR Partie 15

3. PREPARATIONS

3.1 Démontage

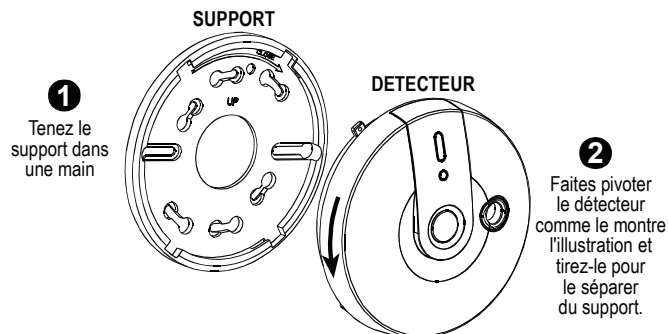


Figure 2. Séparation du détecteur de son support

3.2 Sélection du format de communication

A l'aide de l'interrupteur 1 (cf. figure 3), sélectionnez le format de communication désiré, à savoir EN ou UL.

Remarque : l'interrupteur 2 n'est pas utilisé.

3.3 Enregistrement du code ID du détecteur

Insérez la pile (cf. figure 3).

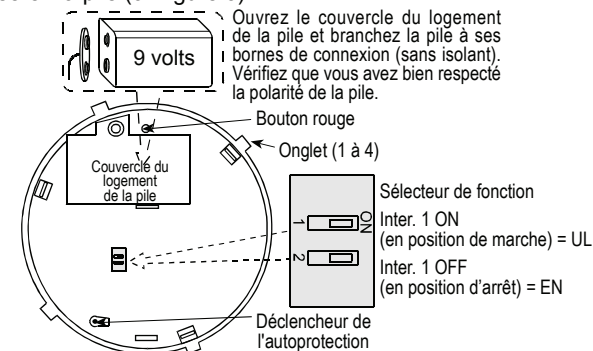


Figure 3. Face arrière du détecteur

Le code ID identifiant le transmetteur du détecteur doit être mémorisé dans la centrale d'alarme. Suivez pour ce faire la procédure indiquée dans le guide d'installation de la centrale.

Lorsque vous devez lancer une transmission pour enregistrement, appuyez sur la touche d'autoprotection (cf. fig. 3).

Remarque : il est plus facile d'effectuer cette opération en tenant le détecteur dans la main, près de la centrale.

4. INSTALLATION

4.1 Montage

Le détecteur peut être installé sur un mur ou au plafond. Pour les sites agréés EN, seule une installation au plafond est autorisée.

Le détecteur doit être installé avec son support (sachant que lorsqu'il est fixé à celui-ci, le bouton d'autoprotection est appuyé et une remise à zéro automatique du détecteur s'accomplit).

⚠ Consignes de sécurité

- L'installation doit être réalisée par un technicien qualifié. Toute erreur d'installation, de test et de maintenance du détecteur de gaz CO peut entraîner son dysfonctionnement, et par voie de conséquence un danger vital !
- L'installation du détecteur de gaz CO ne saurait se substituer à une installation, une utilisation et une maintenance correctes de tous appareils alimentés au fuel, y compris la nécessité de systèmes de ventilation et d'échappement adéquats.
- Le fait de retirer l'appareil de son support sans autorisation lancera une alarme d'autoprotection !

⚠ **Attention !** Il est impératif d'insérer la pile dans le détecteur, faute de quoi vous ne pourrez pas fermer l'appareil.

4.2 Test

A. Test Local

Appuyez sur la touche de test (cf. fig. 1) jusqu'à ce que le buzzer intégré fasse entendre 1 bip et que les diodes DEL rouge, verte et jaune s'allument en alternance (cf. § 2 - SPECIFICATIONS). Ceci signifie que l'essai local est réussi. Pour des indications additionnelles ou différentes, référez-vous à la section 2 - des SPECIFICATIONS.

⚠ **Attention !** L'interrupteur de test constitue la seule façon correcte de tester le détecteur de gaz CO. N'utilisez jamais l'échappement d'une voiture ! L'utilisation d'un tel échappement peut définitivement endommager l'appareil et annuler la garantie.

B. Essai de Communication

Dans l'emplacement d'installation, Créez l'alarme et vérifiez que de le message est reçu par le panneau de contrôle / récepteur.

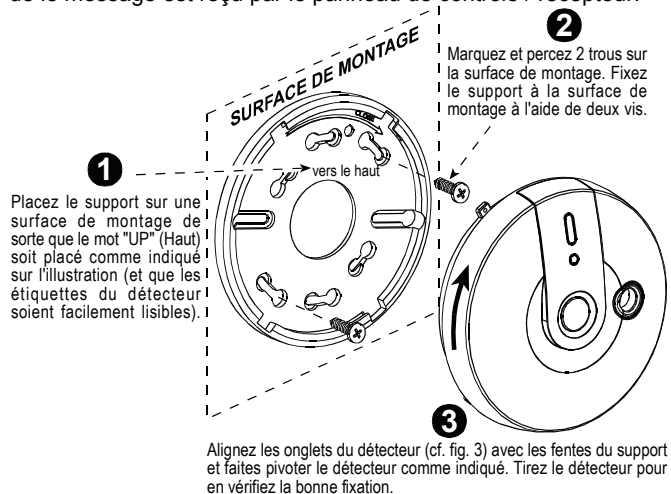


Figure 4. Montage

5. MAINTENANCE

⚠ **Attention !** Appuyez sur la touche TEST du détecteur une fois par semaine pour vérifier le bon fonctionnement de l'appareil.

En cas d'alarme de pile faible (cf. spécifications), remplacez immédiatement la pile (cf. figure 3).

Une fois par mois, nettoyez les grilles de ventilation à l'aide d'un aspirateur pour les maintenir dégagées de poussière.

ANNEXES

Annexe A – Principes généraux d'installation d'un détecteur de gaz CO

A-1. Choix de l'emplacement

Le choix d'un bon emplacement est essentiel pour l'efficacité du détecteur de gaz CO. La commission pour la sécurité des produits CPSC (*Consumer Product Safety Commission*) recommande l'utilisation d'au moins un détecteur de gaz CO par foyer, et de le placer aussi près que possible des chambres à coucher car le c'est pendant le sommeil que le corps humain est le plus vulnérable aux effets du gaz CO.

Pour augmenter le niveau de protection, installez un autre détecteur de gaz CO dans chaque pièce séparée et à chaque étage de votre maison. Si la longueur du couloir distribuant les chambres est supérieure à 14 mètres (40 ft.), installez un détecteur de gaz CO aux DEUX extrémités du couloir en question. Installez un autre détecteur à 6 mètres (20 ft.) du four ou de la source de chauffage par combustion.

Pour une protection maximale, le détecteur doit également être placé situé à l'extérieur de la zone principale des chambres à coucher ou à chaque étage de votre maison. Installez le détecteur sur une paroi fixe ou au plafond (cf. par. 4.1).

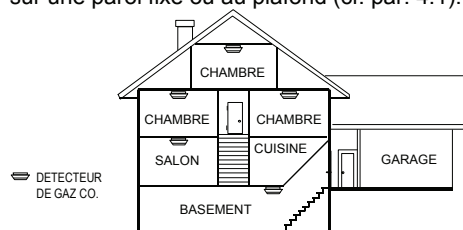


Figure 5. Emplacement des détecteurs de gaz CO dans une résidence à plusieurs étages

A-2. Endroits où NE PAS installer les détecteurs de gaz CO

1. Dans les endroits où la température peut descendre en dessous de -10°C (14°F) ou monter à plus de 40°C (104°F).
2. Dans les endroits où l'humidité est inférieure à 10% ou supérieure à 93% HR.
3. A proximité de vapeurs de diluants pour peinture.
4. A proximité de climatiseurs, fours, cuisinières, cheminées et toute autre source de ventilation susceptible de créer une interférence avec le gaz CO capté par le détecteur.
5. Dans les endroits où les meubles ou les tissus d'ameublement peuvent obstruer la circulation de l'air.
6. Dans les courants d'échappement de moteurs à gaz, conduits d'aération ou de cheminées ou les cheminées elles-mêmes.
7. Dans les endroits susceptibles de cumuler des impuretés ou poussières risquant de bloquer le capteur et d'en interrompre le fonctionnement.
8. Dans les endroits accessibles aux enfants.
9. Dans l'axe de l'air brassé par les ventilateurs plafonniers.
10. A grande proximité du tuyau d'échappement d'une automobile – ceci abîmerait le détecteur.

Annexe B – Effets du gaz CO sur la santé

B-1. Effets toxiques

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore et non irritant, classé comme asphyxiant chimique dont l'action toxique résulte directement de l'hypoxie due à une exposition donnée.

Le gaz CO est rapidement absorbé par les poumons, se diffuse à travers la membrane alvéolo-capillaire, qui, associé à l'hémoglobine, peut se transformer en carboxyhémoglobine (COHb), si infime que soit la quantité présente dans le plasma. L'affinité de l'hémoglobine avec le gaz CO est de 200 fois supérieure à son affinité avec l'oxygène. Celui-ci réduit la capacité du sang à véhiculer l'oxygène et agit également sur la dissociation de l'oxyhémoglobine, ce qui par la suite, réduit l'apport en oxygène vers les tissus. Le gaz CO reste chimiquement inchangé dans le corps et s'élimine dans l'air expiré. L'élimination en est déterminée par les mêmes facteurs impliqués au cours de son absorption.

Si le taux de gaz CO dans l'air inspiré est constant, le taux de COHb dans le sang approche un état d'équilibre après plusieurs heures. Cependant, la rapidité avec laquelle l'équilibre est atteint dépend de nombreux facteurs tels que la vitesse de ventilation des poumons (activité physique) et le transfert alvéolo-capillaire, les paramètres cardiaques, la concentration d'hémoglobine dans le sang, la pression barométrique, la concentration d'oxygène et de gaz carbonique dans l'air inhalé, mais les deux facteurs les plus importants pour la détermination du taux de COHb sont la concentration de CO et la durée de l'exposition.

Les effets des différents niveaux de saturation de COHb dans le sang sur des adultes en bonne santé sont indiqués dans le tableau A1.

Tableau 1 – Effets de divers taux de COHb dans le sang sur des adultes en bonne santé

% COHb	Effets
0.3 - 0.7	Intervalle normal chez les non-fumeurs dû à une production endogène
0.7 - 2.9	Modifications physiologiques non prouvés
2.9 - 4.5	Modifications cardiovasculaires chez les patients cardiaques

% COHb	Effets
4 - 6	Valeurs habituelles observées chez les fumeurs, déficience observée dans les tests psychomoteurs
7 - 10	Modifications cardiovasculaires chez les patients non cardiaques (augmentation du débit cardiaque et du flux sanguin coronaire)
10 - 20	Légers maux de tête, état de faiblesse, charge potentielle sur le fœtus
20 - 30	Graves maux de tête, nausée, déficience motrice des membres
30 - 40	Graves maux de tête. Irritabilité, confusion, déficience visuelle, nausée, faiblesse musculaire, vertiges
40 - 50	Convulsions et perte de connaissance
60 - 70	Coma, évanouissement, décès

Source : US Environmental Protection Agency 1984

Les symptômes suivants sont liés à un empoisonnement par gaz CO et doivent être traités avec TOUS les membres de la maisonnée :

1. Exposition légère : légers maux de tête, nausée, vomissements, fatigue (souvent décrits comme des symptômes de grippe).
2. Exposition moyenne : graves maux de tête lancinants, somnolence, tachycardie.
3. Exposition extrême : perte de conscience, convulsions, déficience cardio-respiratoire, décès.
4. De nombreux cas rapportés d'empoisonnement par gaz CO montrent que bien que les victimes soient conscientes au moment où elles ressentent un malaise, elles se trouvent être dans l'incapacité de venir à leur propre secours soit en quittant l'immeuble soit en appelant à l'aide. Les jeunes enfants et les animaux domestiques sont en général les premiers touchés.

B-2. Effets chroniques sur les groupes à haut risque

Les personnes souffrant de maladies coronariennes, exposées à de faibles taux de CO, ont montré une capacité réduite à l'exercice. Le risque d'une attaque d'angine de poitrine provoquée par l'exercice chez ces patients exposés à de faibles taux de CO est accéléré. Le monoxyde de carbone traverse facilement la barrière placentaire et peut mettre en danger le développement normal du fœtus.

Nombre de groupes à haut risque sont particulièrement sensibles aux effets du gaz CO à cause de diverses déficiences des organes ou de modifications spécifiques et notamment :

- Les personnes dont la capacité à véhiculer l'oxygène est réduite à cause d'anémie ou autres troubles de l'hémoglobine.
- Les personnes dont les besoins en oxygène sont accrus, comme en cas de fièvre, d'hyperthyroïdisme ou de grossesse.

- Les personnes souffrant d'hypoxie systématique due à une insuffisance respiratoire.
- Les personnes souffrant d'une maladie cardiaque ou de toute insuffisance vasculaire telle que ischémie cérébrale et maladies vasculaires périphériques.

B-3. Taux normaux de COHb

En état de santé normal, tous les êtres humains ont de faibles taux de COHb, entre 0.3% et 0.7%, présents dans le corps. Ces taux ne sont considérés ni comme bénéfiques ni comme dangereux.

B-4. Fumeurs de tabac

Les fumeurs de tabac sont exposés à d'importantes concentrations de CO. Chez les fumeurs de cigarette, la concentration de COHb varie entre 5% et 9%, ce taux pouvant dépasser 10% chez les gros fumeurs.

Annexe C – Mesures à prendre en cas d'alarme

En cas de détection de taux dangereux de gaz CO, votre détecteur se met en état d'alarme totale et continue. Essayez alors d'agir immédiatement en prenant les mesures suivantes :

- Poussez l'interrupteur TEST du détecteur pour arrêter la sonnerie de l'alarme.
Attention ! Ne retirez jamais la pile pour neutraliser la sonnerie. Le retrait de la pile revient à enlever la protection !
- Appelez votre service d'urgence (n° de Tél.) ou les pompiers (n° de Tél.). (Veuillez inscrire les numéros de téléphone correspondants).
- Mettez-vous immédiatement à l'air frais** – sortez ou ouvrez la porte / la fenêtre. Comptez le nombre de personnes autour de vous pour vérifier que tout le monde est là. Ne retournez pas dans les locaux et ne vous éloignez pas de la porte ou de la fenêtre ouverte jusqu'à l'arrivée des services d'urgence, l'aération parfaite des locaux et le retour à la normale de votre alarme.
- Après accomplissement des étapes 1 à 3, si votre alarme se déclenche à nouveau dans les 24 heures suivantes, procédez à nouveau selon les instructions des étapes 1 à 3 et appelez un technicien qualifié (n° de Tél.) afin qu'il recherche l'origine de l'émission de gaz CO et inspecte le bon fonctionnement tout équipement et appareil fonctionnant par combustion de matières inflammables. Si des problèmes sont

relevés lors de cette inspection, faites réparer immédiatement le ou les appareil(s) concerné(s). Prenez note de tout matériel de combustion n'ayant pas été inspecté par le technicien et consultez les instructions du fabricant ou contactez directement ce dernier pour plus d'information sur les consignes de sécurité relatives à l'émission de gaz CO et sur ledit matériel. Assurez-vous que les véhicules à moteur ne sont pas ou n'ont pas été mis en marche dans un garage attenant à la résidence.

▲ Attention ! Normalement, l'activation du détecteur indique la présence de gaz CO. Cependant, le gaz CO peut être extrêmement fatal, s'il n'est pas détecté. L'émission de gaz CO peut provenir de plusieurs situations.

Précaution : ce détecteur indique la présence de gaz CO seulement auprès du capteur. Toutefois, vous devez avoir conscience que le gaz CO peut être présent ailleurs dans les locaux.

Ce qu'il faut faire après réparation du problème :

Une fois le problème relatif à la présence de gaz CO dans les locaux corrigé, l'alarme du détecteur doit être en position éteinte. Après 10 minutes d'attente, appuyez la touche bouton pour vérifier que le détecteur fonctionne à nouveau correctement.

Annexe D – Avertissements et Limitations

Ce produit est destiné à un usage en intérieur, dans des locaux ordinaires et résidences familiales. Il n'est pas conçu pour mesurer la conformité avec les normes commerciales ou industrielles régies par la Loi sur la santé et la sécurité du travail (OSHA - *Occupational Safety and Health Administration*).

Précaution : le détecteur indique la présence de monoxyde de carbone seulement auprès du capteur. Toutefois, ce gaz peut être présent ailleurs.

Les personnes souffrant de troubles médicaux peuvent envisager l'utilisation d'appareils de détection émettant des signaux sonores et visuels indiquant les concentrations de monoxyde de carbone inférieures à 30 ppm.

L'alarme, y compris le capteur, ne doit pas être placée à moins de 1,5m (5 ft.) de tout appareil de cuisson.

Le détecteur peut ne pas déclencher d'alarme en cas de faible taux de monoxyde de carbone. La Loi sur la santé et la sécurité du travail (OSHA - *Occupational Safety and Health Administration*) a fixé la limite pour des taux d'exposition continus de 50 ppm à une durée de 8 heures maximum. Les personnes souffrant de troubles médicaux peuvent envisager des appareils de détection plus sensibles.

Le détecteur de gaz CO ne peut pas servir de détecteur de fumée ou d'incendie. Ce détecteur ne convient pas à une installation en milieu dangereux selon la définition donnée dans Code électrique national.

Le monoxyde de carbone doit parvenir au détecteur pour une bonne application de la détection de gaz CO.

Le détecteur ne peut pas protéger les personnes présentant un risque particulier quant à leur éventuelle exposition au monoxyde de carbone en raison de leur âge, d'une grossesse ou de leur état de santé. En cas de doute, consultez votre médecin.

Les détecteurs de gaz CO peuvent faillir à leur mission parce qu'ils contiennent des pièces électroniques susceptibles de s'user

à tout moment. Testez donc votre détecteur au moins une fois par semaine.

Donnez aux enfants l'instruction formelle de ne jamais jouer avec le détecteur.

N'utilisez jamais de détergents ni autres solvants pour nettoyer le détecteur.

Évitez de vaporiser tous désodorisants, laques pour cheveux, peintures ou autres aérosols à proximité du détecteur.

Ne peignez pas le détecteur. La peinture boucherait les grilles d'aération de l'appareil et créerait une interférence dans la détection de gaz CO.

Liste détaillée des situations pouvant déboucher sur des émissions occasionnelles de gaz CO :

- Débordement excessif ou ventilation inversée des appareils de combustion résultant de :
 - Conditions météorologiques telles que la direction du vent et/ou sa vitesse, y compris fortes rafales de vent; air lourd dans les conduits d'aération (air froid/ humide avec longues périodes entre les cycles).
 - Pression différentielle négative suite à l'utilisation de ventilateurs d'échappement.
 - Fonctionnement simultané de plusieurs appareils de combustion rivalisant pour un air intérieur limité.
 - Oscillation de conduits d'aération due au fonctionnement d'un sèche-linge, d'un four ou d'un chauffe-eau.
 - Obstructions ou conceptions non conventionnelles de conduits d'aération, amplifiant les situations ci-dessus.
- Fonctionnement prolongé d'appareils de combustion non ventilés (four, cheminée, etc.).
- Inversions de température susceptibles de piéger des gaz d'échappement près du sol.
- Véhicule à l'arrêt avec le moteur qui tourne dans un garage attenant ouvert ou fermé, ou près de la maison.

Annexe E – Localisation des pannes

Problème	Signification	Que faire ?
Toutes les 60 secondes, la diode DEL jaune clignote une fois et 1 bip se fait entendre.	Avertissement de pile faible	Remplacez la pile (cf. SPECIFICATIONS).
Lorsque la touche TEST/ SILENCIEUX est appuyée, la diode DEL verte clignote au lieu de s'allumer pendant 2 secondes.	Panne du détecteur ou panne de pile.	Remplacez la pile (cf. SPECIFICATIONS). Si le problème persiste, remplacez le détecteur.
Toutes les 60 secondes, se produisent 3 clignotements de la diode DEL jaune et 1 bip se fait entendre.	Fin de vie / panne du détecteur.	Remplacez la pile (cf. SPECIFICATIONS). Si le problème persiste, remplacez le détecteur..
Le détecteur de gaz CO relance une alarme 6 minutes après que la touche TEST/ SILENCIEUX ait été appuyée.	Le taux de gaz CO indique une situation potentiellement dangereuse.	Si vous éprouvez des symptômes d'empoisonnement par CO, évacuez votre maison et appelez votre service d'urgence.
Le détecteur de gaz CO lance des alarmes fréquentes bien que l'inspection ne révèle pas de taux élevés de gaz CO.	Il est possible que le détecteur de gaz CO soit mal placé.	Remplacez le détecteur - cf. annexe A. si la fréquence des alarmes se poursuit, procédez à une nouvelle inspection de votre résidence à la recherche d'éventuels problèmes d'émission de CO. Il est possible qu'il y ait une émission de CO intermittente.

Avertissement !

Tous changements ou modifications apportés à cet appareil sans l'approbation expresse de Visonic Ltd. pourraient invalider l'autorisation donnée à l'utilisateur de le faire fonctionner.

Le modèle 315 MHz de ce dispositif est conforme au Chapitre 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) doit accepter toute interférence reçue, y compris toute interférence susceptible d'en déclencher le fonctionnement accidentel.

Les circuits numériques équipant cet appareil ont été testés et reconnus conformes aux limites applicables aux appareils numériques de Catégorie B (Class B), et ce, conformément au chapitre 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont étudiées pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles en installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut diffuser une énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé dans le respect des instructions, peut provoquer une interférence nuisible aux communications audiovisuelles. Cependant, il n'existe aucune garantie que l'interférence ne se produira pas dans une installation particulière. Si cet équipement entraîne vraiment une interférence nuisible à la réception radio ou télévision (pour s'en assurer, il suffit d'allumer ou d'éteindre l'appareil), l'utilisateur est invité à essayer de corriger l'interférence par l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou replacer l'antenne de réception.
- Augmenter l'écart entre l'appareil et le récepteur.
- Brancher l'appareil à une sortie de circuit différente de celle à laquelle le récepteur est connecté.
- Consulter le distributeur ou un technicien radio/TV qualifié pour vous assister.

GARANTIE

Visonic Limited (le « Fabricant ») garantit ce seul produit (le « Produit ») à l'acheteur d'origine uniquement (l'« Acheteur »), contre tout défaut de fabrication et de matériau, dans le cadre d'une utilisation normale du Produit pendant une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition par le Fabricant.

Pour que cette Garantie s'applique, il est impératif que le Produit ait été correctement installé, entretenu et exploité dans des conditions d'utilisation normales, conformément aux consignes d'installation et d'utilisation recommandées par le Fabricant. Les Produits que le Fabricant estime être devenus défectueux pour toute autre raison, telle que l'installation incorrecte, le non-respect des consignes d'installation et d'utilisation recommandées, la négligence, les dommages volontaires, la mauvaise utilisation ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou des réparations effectuées par toute personne autre que le Fabricant, ne sont pas couverts par cette Garantie.

Le Fabricant n'affirme pas que le Produit ne peut pas être compromis ou contourné, que le Produit empêchera le décès et/ou les dommages corporels et/ou les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le Produit fournira dans tous les cas un avertissement suffisant ou une protection adéquate. Correctement installé et entretenu, le Produit réduit uniquement le risque que ces événements vous prennent à l'improviste mais ne constitue pas une garantie ni une assurance que ces événements ne surviendront pas.

CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET ANNULE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTES AUTRES GARANTIES, OBLIGATIONS OU RESPONSABILITÉS, QU'ELLES SOIENT ÉCRITES, VERBALES, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE DONNÉ OU AUTRE. LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ ENVERS QUI QUE CE SOIT POUR LES ÉVENTUELS DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES RÉSULTANT DE LA RUPTURE DE CETTE GARANTIE OU DE TOUTES AUTRES GARANTIES, COMME INDIQUÉ CI-DESSUS.

LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUS DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS OU POUR TOUS DOMMAGES, PERTES OU FRAIS, Y COMPRIS LES PERTES D'UTILISATION, DE BÉNÉFICES, DE REVENUS OU DE CLIENTÈLE, RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION DU PRODUIT PAR L'ACHETEUR OU DE L'IMPOSSIBILITÉ POUR L'ACHETEUR D'UTILISER LE PRODUIT, OU POUR TOUTE PERTE OU DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DUS À TOUTE AUTRE RAISON, MÊME SI LE FABRICANT A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ D'UN TEL DOMMAGE.

LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUS DÉCÈS, DOMMAGES PERSONNELS ET/OU CORPORELS ET/OU DOMMAGES MATÉRIELS OU POUR TOUTES AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIVES OU AUTRES, ALLÉGUÉS ÊTRE DUS AU NON-FONCTIONNEMENT DU PRODUIT.

Si toutefois le Fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de tous dommages ou pertes survenant dans le cadre de cette garantie limitée, **LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DU FABRICANT (LE CAS ÉCHÉANT) NE SAURAIT DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT**, ce montant tenant alors lieu de dommages-intérêts liquidés et non pas de pénalité et constituant le seul et unique recours contre le Fabricant. En prenant livraison du Produit, l'Acheteur accepte lesdites conditions de vente et de garantie et reconnaît en avoir été informé.

L'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs est interdite dans certains pays. Il est donc possible que ces limitations ne s'appliquent pas dans certains cas. Le Fabricant décline toute responsabilité pour toute altération ou tout dysfonctionnement de tout équipement électronique ou de télécommunications ou de tout programme.

Les obligations du Fabricant prévues au titre de cette Garantie se limitent exclusivement à la réparation et/ou au remplacement, au gré du Fabricant, de tout Produit ou partie de Produit s'avérant défectueux. Ni la réparation ni le remplacement ne prolongeront la période de Garantie d'origine. Les frais de démontage et/ou de réinstallation ne seront pas à la charge du Fabricant. Pour que cette Garantie s'applique, le Produit doit être retourné au Fabricant en port prépayé et assuré. Tous les frais de port et d'assurance incombent à l'Acheteur et sont donc exclus de cette Garantie.

Cette garantie ne sera pas modifiée, changée ni prolongée, et le Fabricant n'autorise personne à agir pour son compte dans le cadre de la modification, du changement ou de la prolongation de cette Garantie. Cette garantie s'appliquera uniquement au Produit. Tous les produits, accessoires et pièces détachées d'autres fabricants utilisés conjointement avec le Produit, y compris les piles, seront uniquement couverts par leurs propres garanties, le cas échéant. Le Fabricant décline toute responsabilité pour les éventuels dommages ou pertes, qu'ils soient directs, indirects, accessoires, consécutifs ou autres, causés par le dysfonctionnement du Produit en raison des produits, accessoires ou pièces détachées d'autres fabricants, y compris les piles, utilisés conjointement avec le Produit. Cette garantie s'applique exclusivement à l'Acheteur d'origine et elle est incessible.

Cette Garantie s'ajoute à vos droits légaux et est sans incidence sur eux. Aucune disposition de la présente Garantie qui serait contraire à la loi de l'État ou du pays où le Produit est fourni ne s'appliquera.

Mise en garde: L'utilisateur doit respecter les consignes d'installation et d'utilisation du Fabricant, y compris tester le Produit et l'intégralité de son système au moins une fois par semaine, et il est tenu de prendre toutes les précautions nécessaires pour sa propre sécurité et la protection de ses biens.

01/08



Déclaration de recyclage du produit W.E.E.E

Pour obtenir des informations de recyclage, contactez la société qui vous a vendu ce produit.

Si vous ne rentrez pas le produit pour réparation mais pour vous en débarrasser, assurez-vous qu'il soit renvoyé, identifié correctement par votre fournisseur.

Ce produit ne peut-être jeté à la poubelle.

Directive CE/2002/96 Déchets des équipements électriques et électroniques.



VISONIC LTD. (ISRAEL): P.O.B 22020 TEL-AVIV 61220 ISRAEL. PHONE: (972-3) 645-6789, FAX: (972-3) 645-6788
VISONIC INC. (U.S.A.): 65 WEST DUDLEY TOWN ROAD, BLOOMFIELD CT. 06002-1376. PHONE: (860) 243-0833, (800) 223-0020. FAX: (860) 242-8094
VISONIC LTD. (UK): UNIT 6 MADINGLEY COURT CHIPPENHAM DRIVE KINGSTON MILTON KEYNES MK10 0BZ. TEL: (0870) 7300800 FAX: (0870) 7300801

PRODUCT SUPPORT: (0870) 7300830

VISONIC GmbH (D-A-CH): KIRCHFELDSTR. 118, D-40215 DÜSSELDORF, TEL.: +49 (0)211 600696-0, FAX: +49 (0)211 600696-19

VISONIC IBERICA: ISLA DE PALMA, 32 NAVÉ 7, POLÍGONO INDUSTRIAL NORTE, 28700 SAN SEBASTIÁN DE LOS REYES, (MADRID), ESPAÑA. TEL (34) 91659-3120, FAX (34) 91663-8468. www.visonic-iberica.es

INTERNET: www.visonic.com

©VISONIC LTD. 2009 MCT-442 FRENCH D-301260 Rev 4 (11/09) Translated from D-300273 Rev 4



Product Certificate Number
512e/01